

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00044

Numéro SIREN : 318 746 906

Nom ou dénomination : BELLEVUE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2022 sous le numéro de dépôt 2525

F Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 24/04/2022
Le Président

si déposé néant, cochez la case : ☐

Exercise N-1

(I)

AA

Br
1

Amortissements, provisions

N

Net
4

ACTIF IMMOBILISÉ *

MMORTISATIONS INCORPORATED

IMMOBILISATIONS CORPORALES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

ACTIVE CIRCULANT

ANCES

DIVERS

Comptes de

Régularisation

1

(2) part à moins d'un an des
mobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Stocks :

Créances :

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 198 400)			DA	198 400	198 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	19 840	19 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ)	DG	8 991	7 689	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	708 198	373 302	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	935 430	599 231	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	74 859	74 859	
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	74 859	74 859	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 667 807	5 786 677	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	70 876	7 285	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	13 023	6 022	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 961 588	3 051 842	
	Dettes fiscales et sociales			DY	957 534	825 128	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	121 320	463 761	
	Autres dettes			EA	221 607	157 942	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 533 917	1 873 955	
	TOTAL (IV)			EC	13 547 675	12 172 616	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 557 964	12 846 707	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 243 835	7 676 413	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 890 680	2 314 815	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	33 361 381	FB		FC	33 361 381	31 781 816
	Production vendue	biens	FD	10 877	FE		FF	10 877	2 116	
		services	FG	888 838	FH		FI	888 838	817 081	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	34 261 097	FK		FL	34 261 097	32 601 014
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	19 063		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	100 623	49 113	
	Autres produits (1) (11)						FQ	144 729	62 040	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	34 525 514	32 712 169	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	25 252 989	23 932 529	
	Variation de stock (marchandises)						FT	(139 654)	26 367	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	108 710	91 273	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(2 435)	(4 176)	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	3 868 587	3 663 802	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	496 183	515 725	
	Salaires et traitements						FY	2 987 724	3 022 918	
	Charges sociales (10)						FZ	824 303	795 562	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	514 374	463 678	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	912	119		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE	14 775	31 908	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	33 926 472	32 539 708	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	599 042	172 460	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	97 496	97 496	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	27 701	21 486	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	125 198	118 983	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	100 959	89 767	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	100 959	89 767	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	24 238	29 215		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	623 280	201 676		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Néant

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		5 528
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	483 344	556 813
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	483 344	562 341
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	8 461	239 961
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 616	1 467
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 077	241 464
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	470 266	320 876
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	234 227	113 189
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	151 122	36 062
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	35 134 057	33 393 494
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	34 425 858	33 020 191
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	708 198	373 302
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	125 951	41 073
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP	105 794	81 953
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	535 354	534 287
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	113 936	109 617
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	8 418	4 446
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	99 779	48 826
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 044		8 896
CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 416		162 465
DOTATION EXCEPTIONNELLE POUR IMMOBILISATIONS MISES AU REBUT		4 616		
PLUS-VALUE SUR LEASE BACK ETALÉE SUR 15 ANS				311 983
TOTAL GENERAL		13 077		483 344
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
TOTAL GENERAL				

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

- Sur l'exercice, la société a mis en service :
 - Un bâtiment destiné à être mis en location sous l'enseigne « Gamm Vert » pour un montant de 1 330 k€ (dont 340 k€ déjà investis sur l'exercice précédent)
 - Des ombrières sur le parking pour un montant de 445 k€ (dont 171 k€ déjà investis sur l'exercice précédent)

Ces investissements ont été totalement financés par la souscription d'emprunts bancaires.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value étalée sur une durée de 15 ans. A la clôture ce produit constaté d'avance s'élève à 1 534 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	935 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 534 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 430 k€
	2 039 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 12 400 actions de 1.60 euros.

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245
------------------------	---------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 357			123 357
Immobilisations corporelles	8 228 144	1 577 657	103 620	9 702 181
Immobilisations financières - titres	2 254 494	2 850	5 417	2 251 927
Immobilisations financières - créances	194 168	3 743	11 540	186 370
	10 800 163	1 584 250	120 577	12 263 836

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 874	2 746		102 620
Immobilisations corporelles	4 236 223	516 245	100 575	4 651 893
	4 336 097	518 991 (*)	100 575	4 754 513
(*) Dont dotation :				
. linéaire		431 175		
. dégressive		83 199		
. exceptionnelle		4 617		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 333	912	844	1 400
	76 192	912 (*)	844 (*)	76 259
(*) Dont :				
. exploitation		912	844	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 74 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	6 000 000	452 126
Dotation aux amortissements théoriques	400 000	94 771
Cumul des amortissements théoriques	3 950 000	237 285
Valeur nette	2 050 000	214 841
Redevances		
Afférentes à l'exercice	424 225	105 794
Cumulées	5 150 358	242 644
Restant à payer :		
. à mois d'un an	528 126	105 794
. de un à cinq ans	2 112 505	155 837
. à plus de cinq ans	85 576	-
. total	(*) 2 726 207	261 632
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 145 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	186 370		186 370
Acomptes versés sur commandes	36 443	36 443	
Créances d'exploitation	1 277 387	1 277 387	
Créances diverses	1 381 510	1 381 510	
Charges constatées d'avance	226 386	226 386	
	3 108 095	2 921 725	186 370

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 897 641	2 897 641		
Emprunts bancaires (1)	4 770 166	701 391	2 271 644	1 797 131
Emprunts & dettes financières divers (2)	70 876	57 745	2 794	10 337
Avances, acompte reçus sur commandes	13 024	13 024		
Dettes d'exploitation	4 051 029	4 051 029		
Dettes diverses	211 022	211 022		
Produits constatés d'avance	1 533 917	311 983	1 221 934	
	13 547 676	8 243 836	3 496 373	1 807 468

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 351

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 896 028

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 584 028

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 57 694

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société a réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodécies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance liés à cette opération s'élève au 31 octobre 2021 à 1 533 917 € ($311\,983 \times 4 + 311\,983 \times 11/12$).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	24 125 751	23 711 106
- Drive	3 338 773	2 824 342
- Centre Auto	1 519 128	1 417 717
- Station service	5 277 446	4 647 849
	<u>34 261 097</u>	<u>32 601 014</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	15
- Employés	<u>90</u>
	112

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions immobilisations corporelles	3 044	8 896
Cessions immobilisation financières	5 417	162 465
Amortissement exceptionnel pour immobilisations mises au rebut	4 617	
Plus-value sur Lease Back étalée sur 15 ans		311 983
	<u>13 078</u>	<u>483 344</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	127 997
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>106 230</u>
	234 227

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôt mécénat et d'un crédit d'impôt pour abandon de loyers.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	103 903
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	47 219
	<u>151 122</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	21 133
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	39 558

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	2 837 579	2 837 579

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : 2020.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. FINANCIERE JC2H	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	124 451
Prêts	-	-
Créances diverses	1 147 410	-
Emprunts et dettes financières divers	57 694	-
Produits de participation	-	97 497
Autres produits financiers	16 440	-
Charges financières	-	-

S.C.I. DE LA ROUTE DE
TOURS
36250 SAINT MAUR
R.C.S. 318 708 187

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	193 415
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	124 451
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	144 347
Résultat du dernier exercice clos	101 807
Dividendes encaissés	97 497

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BELLEVUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 198 400 €
Siège social : Route de Tours, 36250 SAINT MAUR
318 746 906 RCS CHATEAUROUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 octobre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2021, s'élevant à 708 198,28 €, de la manière suivante :

- à titre de dividendes aux actionnaires, à concurrence de 644 800,00 €
soit 52 € par action,
- le solde en totalité au compte « autres réserve », soit 63 398,28 €
qui s'élève ainsi à 72 390 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} mai 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués aux actionnaires personnes physiques supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2018 : 458 800 €, soit 37 € par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2019 : 347 200 €, soit 28 € par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.

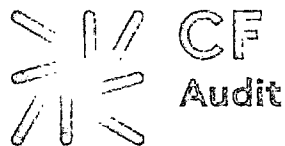
✓ Exercice clos le 31 octobre 2020 : 372 000 €, soit 30 € par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 AVRIL 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal oval shape with a small loop at the end.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 octobre 2021

03300830

BELLEVUE DISTRIBUTION
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR

COMMISSAIRE AUX COMPTES

15 impasse des Gibauds - 16000 Angoulême - Tél. 05 45 94 11 11 - Fax 05 45 68 25 26

Siège social : 68 quai de Paludate – CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33

www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



BELLEVUE DISTRIBUTION
SAS au capital de 198 400 euros
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2021

Aux associés de la société BELLEVUE DISTRIBUTION,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLEVUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note faits caractéristiques de l'exercice page de l'annexe des comptes annuels concernant la construction d'un bâtiment donné en location à Gamm Vert.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité de parrainage.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société^{Erreur ! Signet non défini.} ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de parrainage.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

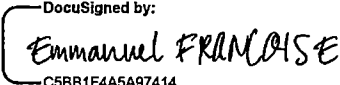
résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême,
Le 7 Avril 2022

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:

C5BB1F4A5A97414
Emmanuel FRANCOISE
Commissaire aux comptes

BILAN

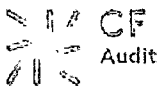
ACTIF	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	12 263 835	4 754 513	7 509 322	6 464 065
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	123 357	102 620	20 737	23 483
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	108 112	102 620	5 492	8 238
FONDS COMMERCIAL (1)	15 244		15 244	15 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 702 180	4 651 893	5 050 287	3 991 920
TERRAINS	802 423	21 476	780 946	497 888
CONSTRUCTIONS	3 081 022	341 741	2 739 281	1 385 244
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 730 824	3 199 977	530 846	618 510
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 988 110	1 088 697	899 412	937 266
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	99 800		99 800	553 011
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 438 297		2 438 297	2 448 661
PARTICIPATIONS	1 286 056		1 286 056	1 286 056
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	124 450		124 450	135 990
TITRES IMMOBILISES DIVERS	965 870		965 870	968 437
PRETS	58 282		58 282	54 539
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 637		3 637	3 637
ACTIF CIRCULANT	7 050 042	1 400	7 048 642	6 382 641
STOCKS ET EN-COURS	3 230 446		3 230 446	3 088 356
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 228		29 228	26 793
MARCHANDISES	3 201 217		3 201 217	3 061 563
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	36 443		36 443	13 166
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 277 386	1 400	1 275 986	1 163 257
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	153 616	1 400	152 216	188 781
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 123 769		1 123 769	974 476
CREANCES DIVERSES (3)	1 381 509		1 381 509	1 123 861
DISPONIBILITES	897 871		897 871	811 750
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	226 385		226 385	182 248
TOTAL GENERAL	19 313 878	4 755 913	14 557 964	12 846 707
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	935 430	599 231
CAPITAL	198 400	198 400
RESERVES	28 831	27 529
RESERVE LEGALE	19 840	19 840
AUTRES RESERVES	8 991	7 689
RESULTAT DE L'EXERCICE	708 198	373 302
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	935 430	599 231
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	74 859	74 859
PROVISIONS POUR RISQUES	74 859	74 859
DETTES (1)	13 547 675	12 172 616
DETTES FINANCIERES (2)	7 738 683	5 793 963
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 667 807	5 786 677
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	70 876	7 285
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	13 023	6 022
DETTES D'EXPLOITATION	4 051 029	4 005 914
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 961 588	3 051 842
DETTES FISCALES ET SOCIALES	957 534	825 128
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	131 905	128 943
DETTES DIVERSES	211 021	492 761
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	121 320	463 761
AUTRES DETTES DIVERSES	89 701	28 999
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 533 917	1 873 955
TOTAL GENERAL	14 557 964	12 846 707
(1) Dont à plus d'un an	5 303 840	4 496 202
Dont à moins d'un an	8 243 835	7 676 413
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 890 680	2 318 155

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 525 514	32 712 169
VENTES DE MARCHANDISES	33 361 381	31 781 816
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	10 877	2 116
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	888 838	817 081
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	34 261 097	32 601 014
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	19 063	
REPRISES SUR PROVISIONS	844	287
TRANSFERTS DE CHARGES	99 779	48 826
AUTRES PRODUITS	144 729	62 040
CHARGES D'EXPLOITATION	33 926 472	32 539 708
ACHATS DE MARCHANDISES	25 252 989	23 932 529
VARIATION DES STOCKS	(139 654)	26 367
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	108 710	91 273
VARIATION DES STOCKS	(2 435)	(4 176)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 868 587	3 663 802
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	496 183	515 725
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 987 724	3 022 918
CHARGES SOCIALES	824 303	795 562
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	514 374	463 678
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	912	119
AUTRES CHARGES	14 775	31 908
RESULTAT D'EXPLOITATION	599 042	172 460
PRODUITS FINANCIERS	125 198	118 983
PARTICIPATIONS	97 496	97 496
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	27 701	21 486
CHARGES FINANCIERES	100 959	89 767
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	100 959	89 767
RESULTAT FINANCIER	24 238	29 215
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	623 280	201 676



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	483 344	562 341
SUR OPERATIONS DE GESTION		5 528
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	483 344	556 813
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 077	241 464
SUR OPERATIONS DE GESTION		35
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 461	239 961
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 616	1 467
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	470 266	320 876
 PARTICIPATION DES SALARIES	 234 227	 113 189
 IMPOTS SUR LES BENEFICES	 151 122	 36 062
 <i>Total des produits</i>	 <i>35 134 057</i>	 <i>33 393 494</i>
<i>Total des charges</i>	<i>34 425 858</i>	<i>33 020 191</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	708 198	373 302
 * Dont crédit-bail mobilier et immobilier	 641 148	 616 240
Produits financiers concernant les entreprises liées	113 936	109 606
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

- Sur l'exercice, la société a mis en service :
 - Un bâtiment destiné à être mis en location sous l'enseigne « Gamm Vert » pour un montant de 1 330 k€ (dont 340 k€ déjà investis sur l'exercice précédent)
 - Des ombrières sur le parking pour un montant de 445 k€ (dont 171 k€ déjà investis sur l'exercice précédent)

Ces investissements ont été totalement financés par la souscription d'emprunts bancaires.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value étalée sur une durée de 15 ans. A la clôture ce produit constaté d'avance s'élève à 1 534 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	935 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 534 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 430 k€
	2 039 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 12 400 actions de 1.60 euros.

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245
------------------------	---------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 357			123 357
Immobilisations corporelles	8 228 144	1 577 657	103 620	9 702 181
Immobilisations financières - titres	2 254 494	2 850	5 417	2 251 927
Immobilisations financières - créances	194 168	3 743	11 540	186 370
	10 800 163	1 584 250	120 577	12 263 836

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 874	2 746		102 620
Immobilisations corporelles	4 236 223	516 245	100 575	4 651 893
	4 336 097	518 991 (*)	100 575	4 754 513
(*) Dont dotation :				
. linéaire		431 175		
. dégressive		83 199		
. exceptionnelle		4 617		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 333	912	844	1 400
	76 192	912 (*)	844 (*)	76 259
(*) Dont :				
. exploitation		912	844	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 74 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	6 000 000	452 126
Dotation aux amortissements théoriques	400 000	94 771
Cumul des amortissements théoriques	3 950 000	237 285
Valeur nette	2 050 000	214 841
Redevances		
Afférentes à l'exercice	424 225	105 794
Cumulées	5 150 358	242 644
Restant à payer :		
. à mois d'un an	528 126	105 794
. de un à cinq ans	2 112 505	155 837
. à plus de cinq ans	85 576	-
. total	(*) 2 726 207	261 632
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 145 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	186 370		186 370
Acomptes versés sur commandes	36 443	36 443	
Créances d'exploitation	1 277 387	1 277 387	
Créances diverses	1 381 510	1 381 510	
Charges constatées d'avance	226 386	226 386	
	3 108 095	2 921 725	186 370

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 897 641	2 897 641		
Emprunts bancaires (1)	4 770 166	701 391	2 271 644	1 797 131
Emprunts & dettes financières divers (2)	70 876	57 745	2 794	10 337
Avances, acompte reçus sur commandes	13 024	13 024		
Dettes d'exploitation	4 051 029	4 051 029		
Dettes diverses	211 022	211 022		
Produits constatés d'avance	1 533 917	311 983	1 221 934	
	13 547 676	8 243 836	3 496 373	1 807 468

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 351

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 896 028

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 584 028

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 57 694

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société a réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodécies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance liés à cette opération s'élève au 31 octobre 2021 à 1 533 917 € ($311\,983 \times 4 + 311\,983 \times 11/12$).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	24 125 751	23 711 106
- Drive	3 338 773	2 824 342
- Centre Auto	1 519 128	1 417 717
- Station service	5 277 446	4 647 849
	<u>34 261 097</u>	<u>32 601 014</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	15
- Employés	90
	<u>112</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions immobilisations corporelles	3 044	8 896
Cessions immobilisation financières	5 417	162 465
Amortissement exceptionnel pour immobilisations mises au rebut	4 617	
Plus-value sur Lease Back étalée sur 15 ans		311 983
	<u>13 078</u>	<u>483 344</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	127 997
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	106 230
	<u>234 227</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôt mécénat et d'un crédit d'impôt pour abandon de loyers.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	103 903
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	47 219
	<u>151 122</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	21 133
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	39 558

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	2 837 579	2 837 579

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : 2020.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. FINANCIERE JC2H	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	124 451
Prêts	-	-
Créances diverses	1 147 410	-
Emprunts et dettes financières divers	57 694	-
Produits de participation	-	97 497
Autres produits financiers	16 440	-
Charges financières	-	-

S.C.I. DE LA ROUTE DE
TOURS
36250 SAINT MAUR
R.C.S. 318 708 187

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	193 415
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	124 451
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	144 347
Résultat du dernier exercice clos	101 807
Dividendes encaissés	97 497

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.